



L'Engagement

Le magazine de l'Anesf

Dossier p.7

Le statut d'étudiant
hospitalier en
maïeutique

Santé publique p.10

Téléthon

Moi(s) sans tabac

Expérimentations

PACES p.12

Événements p.11

Les Jn'ESF 2017

Grand Prix Evian

Focus on p.20

Limoges

Fil rouge p.22

La Vème République
française : comment
ça marche ?

Paroles d'ESF p.28



D.I.U.
AU CUIVRE

NOUVEAUX
DIU*

UT 380®

MT 380®
CCD

Gynelle® 375

Contraception de 1^{re} intention (1)

Durée d'action de 5 ans (2)

Réversible (1)

Quelle que soit la parité (2, 3)

* Dispositif intra Utérin.

(1) HAS, Document de synthèse - Méthodes contraceptives - Focus sur les méthodes les plus efficaces, mars 2013 mise à jour janvier 2015, page 27. (2) Mentions légales complètes DIU. (3) MISE EN GARDE: Chez les nullipares, il convient de mettre en balance les avantages attendus et les éventuels risques thérapeutiques. Pour les jeunes femmes, le principal risque est lié aux Infections Sexuellement Transmissibles, notamment en cas de partenaires multiples. Certaines femmes, en particulier les nullipares, sont plus disposées aux syncopes, à la bradycardie et autres épisodes neurovasculaires durant ou immédiatement après la pose ou le retrait du DIU. Des douleurs abdominales peuvent se manifester après la pose. Elles doivent disparaître rapidement. Le taux d'expulsion très faible est en partie lié à la technique de pose. Des cas d'expulsion peuvent survenir spécialement au moment des règles et surtout au cours des 3 premiers cycles. En cas de suspicion de perforation, retirer immédiatement le DIU. Les risques d'expulsion chez les nullipares et les risques d'infections sexuellement transmissibles dus au comportement sexuel des classes d'âge plus jeunes, avec notamment des risques de salpingites, peuvent être responsables de stérilité tubaire. Les DIU sont destinés à toute femme en âge de procréer, non enceinte, désirant minimiser le risque de grossesse et dont l'examen gynécologique est normal. Le choix du DIU sera déterminé par le médecin en fonction des critères de risques, d'âges, de parité, de taille, de morphologie d'utérus. Pour une information complète, se reporter à la notice du DIU. Remboursement Séc. Soc. sur la base du tarif LPPR.



Chers étudiants, adhérents, lecteurs,

L'actualité qui nous agite en ce moment est très «santé centrée». En effet, les organisations disciplinaires d'étudiants en santé s'activent très fortement : les futurs médecins ont refusé la mise en place d'une installation régulée, les futurs infirmiers ont manifesté le 8 novembre dernier avec l'ensemble des syndicats professionnels dénonçant le bien-être des infirmiers, les futurs pharmaciens ont réussi à convaincre l'Assemblée Nationale de mettre en place une expérimentation de la vaccination dans les officines... Autant de revendications défendues par des futurs professionnels dont l'objectif est d'améliorer le système de santé. L'Anesf est dans cette même dynamique.

En effet, nous sommes les plus légitimes à proposer nos idées pour l'avenir de notre future profession. D'ailleurs, notre livre blanc, principalement à destination des candidats des élections présidentielles, s'inscrit dans cette perspective.

Le métier de sage-femme est en pleine évolution depuis une dizaine d'années et nous devons prendre acte de cette évolution.

Alors je vous pose cette question : quel avenir pour les sages-femmes ?

L'Anesf a dû se positionner sur la régulation du Numerus Clausus à la rentrée 2017. Les enjeux sont de taille, nous en sommes tous conscients, et les positions diffèrent selon la connaissance d'un contexte local. Si l'Anesf s'est positionnée contre cette baisse du Numerus Clausus pour la rentrée 2017, elle ne reste pas moins sensible à l'augmentation importante de sages-femmes (+ 6 000 environ) dans les 10 prochaines années.

Danger ou évolution de la profession ?

La question est pertinente. C'est pourquoi l'Anesf s'investit dans cette réflexion collective, entre les différentes organisations syndicales et associatives de sages-femmes, et les représentants de l'État. D'une part, l'anticipation doit être le mot d'ordre de cette augmentation de sages-femmes et nos revendications, concernant une meilleure organisation de soins impliquant pleinement les sages-femmes, doivent être mises en avant, dans l'objectif d'améliorer la santé des femmes et des enfants. D'autre part, les aspirations des étudiants, futurs professionnels de santé, changent : un étudiant sage-femme ne sera pas forcément un clinicien. Ce choix doit être accepté, car la profession aspire à de plus grandes ouvertures : recherche, enseignement universitaire, spécialiste dans l'organisation de soins au sein des instances régionales et/ou nationales, journaliste spécialisé dans la santé ...

Vous l'aurez compris, à quelques mois des présidentielles, il est essentiel que l'ensemble du réseau de l'Anesf se préoccupe de son avenir.

En attendant, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et mes meilleurs vœux pour 2017.

Éléonore BLEUZEN,
Présidente de l'Anesf

**RÉSOLUMENT
SECTEUR PUBLIC**

“MA BANQUE M'APPORTE DES SOLUTIONS SPÉCIFIQUES”

1

Pour financer
mes projets personnels,
elle me fait bénéficier
de conditions attractives.

2

Pour mon avenir,
elle fait la différence
sur mon épargne.

3

Pour mieux m'accompagner,
elle est attentive à qui je suis.

Raphaël, 42 ans
agent du secteur public

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

bfm.fr

Du lundi au samedi de 9h à 18h

0 821 222 500

Service 0,12 €/min
+ prix appel



*Chacun de vous
est important*



PROFESSION BANQUIER
VOCATION SOLIDARITÉ

Banque Française Mutualiste - Société Anonyme coopérative de banque au capital de 113 803 582,50 €. RCS Paris 326 127 784. ORIAS n° 08 041 372. Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.
Société Générale - Société Anonyme au capital de 1 009 380 011,25 €. RCS Paris 552 120 222. ORIAS n° 07 022 493. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.

Sommaire

6 I Le saviez-vous ?

7 I Dossier - Le statut de l'étudiant hospitalier en
maïeutique

10 I Santé publique – Le Téléthon

10 I Santé publique – Le moi(s) sans tabac

12 I Enseignement supérieur – Les expérimentations
PACES

14 I Événements nationaux – Les Jn'ESF

18 I Le Grand prix Evian

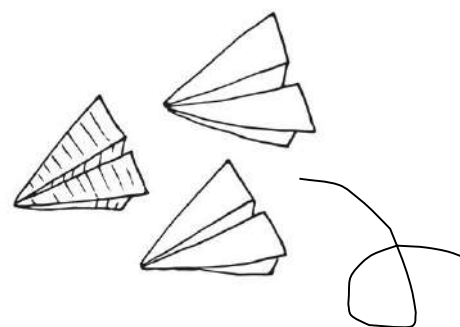
20 I Focus ON – Limoges !

22 I Fil rouge

26 I Culture

28 I Paroles d'ESF

31 I Horoscope



Anesf c/o FAGE
5 rue Frédéric Lemaître
75020 Paris
www.anesf.com

Rédactrice en chef :
Laura Urrea

Directeur artistique :
Rafael Dos Santos

Remerciements :
Notre réseau ainsi que l'ensemble de
nos partenaires.

Régie publicitaire :
Macéo éditions / RPS 11, bd Ornano
75018 Paris
Directeur : Monsieur Kamel Tabtab
Tél : 01 53 09 90 05
Mail : k.tabtab@reseauprosante.fr

Imprimeur :
L'Imprimerie des Hauts de Vilaine
BP 52179
35221 Châteaubourg Cedex

Les annonceurs sont seuls responsables
du contenu de leurs annonces.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Un peu d'histoire

Le premier véritable dispositif intra-utérin a été décrit par un médecin allemand, Richard Richter en 1909. Celui-ci ressemblait à un anneau avec 2 fils en crin de Florence, dont les extrémités libres étaient recouvertes d'un film pour protéger l'endomètre. Afin de faciliter son retrait de l'utérus de la patiente, un filament fin de bronze unissait les fils en crin.

Voici à quoi ressemblait le 1^{er} dispositif intra-utérin →



Différents DIU ont été décrits et créés par la suite, avant d'arriver à celui que nous connaissons.

Comment vont nos amis les animaux ?



À la naissance, un bébé kangourou mesure 2-3 cm et pèse 1g. Celui-ci grimpe dans la poche marsupiale de sa mère, pour y rester entre 235 et 250 jours, afin de se développer et grandir.

L'animal qui a la plus longue gestation est l'éléphante, avec 22 mois de gestation.

La femelle hippocampe pond entre 5 et 1800 œufs dans la poche ventrale du mâle hippocampe. Celui-ci a une gestation de 2 à 3 semaines.

Par contre, attention, en 40 ans, la Terre a perdu plus de la moitié des espèces sauvages, selon un rapport de WWF.

Insolite

1939

Au Pérou, Lina Médina a accouché à l'âge de 5 ans d'un petit garçon par césarienne, du fait de la trop petite taille de son pelvis. Elle est donc la plus jeune maman au monde, mais un cas similaire en Ukraine a été décrit, celle-ci avait 6 ans.

2005

En Inde, une petite fille est née avec 8 membres : 4 bras et 4 jambes. Elle avait un jumeau siamois, dit parasite. Celui-ci était sans tête suite à une atrophie et un sous-développement de la poitrine. Ce n'est seulement 2 ans plus tard, que la petite indienne fut séparée de son jumeau après une intervention chirurgicale de 19 heures.



2013

Le record du plus long baiser du monde est de 58 heures, 35 minutes et 58 secondes. Il est détenu par deux thaïlandais, Ekkachai et Laksana Tiranat.

2 mai 2006

À Manille, 3 738 mères philippines se sont réunies pour donner le sein à leur enfant en même temps dans un stade. Ceci avait pour but de promouvoir l'allaitement.

2009

Aux Etats-Unis, une femme a accouché de 8 enfants : 6 garçons et 2 filles. Alors qu'au niveau échographique, seulement 7 d'entre eux avaient été observés.

Le statut de l'étudiant hospitalier en maïeutique



CRÉATION DU STATUT D'ÉTUDIANT HOSPITALIER EN MAÏEUTIQUE

2016 marque un tournant pour les étudiants sages-femmes et pour l'Anesf.

Après 3 ans de travail entre l'Anesf, la CNEMa (Conférence Nationale des Enseignants en Maïeutique), le ministère des affaires sociales et de la santé ainsi que le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, **le décret relatif aux fonctions en milieux hospitalier et extrahospitalier des étudiants en maïeutique est paru le 9 octobre 2016 au Journal Officiel.** Celui-ci pose un cadre légal à la formation pratique du second cycle au sein du code de la santé publique. Celui-ci met donc sur un pied d'égalité les étudiants sages-femmes avec leurs homologues étudiants hospitaliers en médecine, odontologie et pharmacie. **Ce décret crée un ensemble d'articles relatifs à la protection sociale et à la reconnaissance du travail fourni en stage hospitalier et extrahospitalier.** Il confère aux étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} année un statut d'agent public, encadre réglementairement les congés et améliore l'articulation entre la formation pratique et théorique. Un étudiant du second cycle pourra désormais obtenir **une indemnité forfaitaire de transports** lors d'un stage en dehors de son centre hospitalier de rattachement. Désormais un cours ou un examen ne peut en aucun cas suivre après un service de nuit et le calendrier annuel se réorganise dans le sens du bien-être des étudiants et de l'innovation pédagogique. Enfin ce nouveau statut entraîne une revalorisation salariale, **la rémunération**

des étudiants en DFASMa1 passe de 1200€ à 1549,95€ annuel brut et celle en DFASMa2 de 2400€ à 2998,85€.

Contrairement à ce qui avait été annoncé par le Ministère de la Santé concernant l'année universitaire actuelle, **ce nouveau statut s'applique dès maintenant à tous les étudiants du second cycle et pas seulement ceux en 4^{ème} année.** Ainsi, les étudiants en 5^{ème} année ont eux-aussi accès dès aujourd'hui à tous les droits cités ci-dessus.

La CNEMa accompagnera autant que de besoins dans la mise en œuvre opérationnelle de ce nouveau statut, les directions des structures de formation qui en feraient la demande.

Ce statut voit le jour grâce au travail de plusieurs bureaux nationaux, il s'agit également **d'une étape supplémentaire vers l'intégration universitaire, la reconnaissance de notre caractère médical dès la formation initiale et l'équité avec les autres étudiants médicaux.** Si l'Anesf se félicite de cette belle avancée elle n'en restera pas moins vigilante sur son application et continuera à travailler de manière active sur les droits des étudiants.

N'hésitez surtout pas à consulter le guide "Droits et devoirs de l'étudiant hospitalier en maïeutique". En cas de questions rapprochez-vous de vos administrateurs ou contactez bureau@anesf.com

**Morgane DAVID,
VP Questions Sociales**

Mais dis-moi, qu'est-ce qu'il y a dans le nouveau décret ?



> Tous les étudiants sages-femmes du **second cycle** sont concernés dès cette année



> **Encadrement légal** de la formation pratique des étudiants en maïeutique du second cycle



> Rapprochement de **l'intégration universitaire**, reconnaissance de notre caractère **médical** dès la formation initiale et **équité** avec les autres étudiants hospitaliers



> Au moins un mi-temps en moyenne sur la durée du second cycle, soit **1607 heures** de stages à répartir sur 2 ans, par alternance de cours et de stages, sans impacter la date d'obtention du diplôme d'état



> **Congé maternité, paternité** ou **adoption** d'une durée égale à celle prévue par la législation de la sécurité sociale



> **Indemnité forfaitaire de transports** fixée mensuellement à **130€** brut (étudiant en stage à plus de 15 km de son école et de son domicile)



> **Revalorisation salariale annuelle** : de 1200€ à **1549,95€** en DFASMa1 et de 2400€ à **2998,85€** en DFASMa2



LE TÉLÉTHON

Le Téléthon Kesako ?

Le mois de Décembre approche à grands pas ! Avant Noël et la nouvelle année, nous vous demandons de garder une petite place pour le Téléthon ! Il y a 30 ans, le gène de la Myopathie de Duchenne était identifié, plaçant la recherche au cœur des préoccupations pour cette maladie.

L'Association Française des Myopathes (aujourd'hui AFM-Téléthon) fut créée en 1958 par quelques parents d'enfants malades, pour rendre visible cette maladie, à l'époque délaissée par le corps médical et la sécurité sociale. Depuis, grâce à une suite de combats gagnés, des changements médicaux et sociétaux majeurs ont vu le jour. L'espérance de vie des personnes atteintes a augmenté de 20 ans depuis la fin du siècle dernier, d'une part grâce à l'avancée de la recherche, mais aussi grâce à l'amélioration de la prise en charge de la maladie.

Marathon télévisé, mis en place par l'AFM et animé par France Télévision, le Téléthon représente aujourd'hui la plus grosse collecte de France, avec 3% des dons annuels ! Cet argent est dédié particulièrement à l'aide aux personnes malades et à leur famille, ainsi qu'à la recherche sur les maladies rares.

Laboratoire Généthron :

Cette année, l'Anesf a visité le laboratoire Généthron à Evry ! Créée en 1990 par l'AFM et le Centre d'Etudes du Polymorphisme Humain, ce laboratoire a vu le jour dans le but de faire émerger des thérapies innovantes pour les maladies rares. Contenant la plus grande banque européenne d'ADN humains, le Généthron est un des plus grands instituts des biothérapies de France.

Pendant une journée, nous sommes entrés dans le quotidien des personnes engagées pour cette cause. Nous avons pu profiter en première partie d'une petite présentation de l'AFM, suivie d'une formation aux événements Téléthon. L'après-midi, nous avons eu la chance d'avoir une visite guidée du laboratoire, accompagnée d'explications scientifiques : prélèvements d'ADN, séquençage, intégration à une nouvelle cellule... quelques notions de biologie cellulaire qui nous ont rappelé de bons souvenirs ! Heureusement, toutes ces recherches ne sont pas réalisées en vain, certains résultats ont déjà fait leurs preuves et d'autres sont en cours d'élaboration. Nous suivons ces avancées avec un grand intérêt !

Mobilisation :

Pour la trentième édition du Téléthon, nous vous laissons découvrir la nouvelle campagne « Génération Téléthon », qui dévoile le combat quotidien que vivent continuellement certaines familles.

De notre côté, nous nous préparons à la grande collecte qui aura lieu au début du mois de Décembre. L'année dernière, l'ensemble des étudiants avaient réussi à collecter 170 000 euros pour l'AFM-Téléthon... Une belle récompense pour une mobilisation magistrale ! Et les étudiants sages-femmes dans tout ça ? Leur motivation ne s'épuise jamais ! Vous avez été très nombreux l'année dernière à monter des stands, des ventes ambulantes, des spectacles ou activités sportives ! Nous comptons à nouveau sur votre investissement et votre inventivité cette année !

Merci à tous, et bon Téléthon !

Clara LE STUM
VP Santé Publique



MOI(S) SANS TABAC



Chaque année, le tabac tue 73 000 personnes. Cancers, maladies pulmonaires et cardiaques, ces effets sont nombreux sur notre santé. En France, environ 13 millions de personnes sont fumeuses, soit 1/3 de la population.

Le Moi(s) sans tabac, qu'est ce que c'est ?

Une opération importée du Royaume-Uni : "Stoptober", qui vise à faire stopper la cigarette durant 30 jours.

En effet, les études prouvent que la période la plus difficile, lors de l'arrêt du tabac, est le premier mois. Après les 30 premiers jours, les chances d'arrêt définitif sont alors multipliées par 5. Cette opération fut un grand succès en Angleterre.

En France, elle s'est déroulée au mois de **novembre** et était soutenue par un important dispositif de communication : spots télé et radio, affiches dans les transports, exemple d'arrêt dans Plus belle la vie etc...

Les fumeurs ont alors pu s'inscrire sur le site internet à partir d'Octobre et recevoir gratuitement un kit d'arrêt (ou ils ont pu le retirer en pharmacie) et ont été soutenus tout le temps de l'opération.

Et l'Anesf dans tout ça ?

Lors de cette première édition, l'Anesf fut une des seules associations étudiantes partenaire du projet.

Elle a ainsi relayé la campagne via les réseaux sociaux, participé à plusieurs communiqués de presse et mobilisé son réseau.

Rendez-vous l'année prochaine pour encore plus de mobilisation !

Rappelons que lors de cette opération, Marisol TOURAINE, ministre de la Santé, a annoncé l'augmentation du remboursement forfaitaire annuel pour les substituts nicotiniques à 150 euros.

Alors si vous n'avez pas profité du mois de novembre pour arrêter, il n'est jamais trop tard pour vous lancer vous aussi !

Louise GOETGHEBEUR
CM Innovation Sociale

En novembre,



on arrête ensemble.



LES EXPÉRIMENTATIONS PACES

Dans le cadre de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, les expérimentations d'alternatives à la PACES actuelle ont été autorisées dans le but de diversifier les profils des futurs professionnels. Plusieurs modèles ont vu le jour au sein d'UFR de différentes Universités. Trois ans après, il est maintenant temps de les évaluer pour permettre l'évolution de nos études et de nos conditions de formation.

En mai dernier, l'Anesf était présente au séminaire de la Conférence des Doyens de Médecine dont le but était de faire émerger des objectifs quant à une alternative à la PACES. Avec la participation de représentants des étudiants en Santé, un cahier des charges commun et applicable au national a donc été écrit autour de 3 objectifs :

- l'admission dans les études de santé selon des parcours divers
- la poursuite d'études du plus grand nombre, y compris les non admis dans les études de santé
- 2 chances d'admission dans les filières de santé, sans redoublement de la PACES

Par la suite, l'Anesf et son réseau ont pu constater que la PACES, malgré une volonté de favoriser l'interprofessionnalité et d'améliorer l'acquisition des pré-requis pour la suite des études de santé, reste une année non adaptée en terme de pédagogie et d'orientation, source d'anxiété pour les étudiants. D'une part pour l'acquisition de compétences nécessaires aux futures professions de santé dont celle de sage-femme, et d'autre part pour la construction d'un projet professionnel propre à l'étudiant.

Ainsi nous avons pris contact avec différents interlocuteurs, Jean-Paul Saint-André - chargé de mission « Extension des expérimentations alternatives à la PACES » auprès du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé et du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a répondu à notre appel dans le but de recueillir la contribution des étudiants sages-femmes.

L'Anesf souhaite être actrice des améliorations de sa formation et veut s'investir sur les expérimentations PACES, nous avons donc proposé des solutions dans un but de valorisation de l'étudiant au coeur de son parcours et de son bien-être qui en découle.





1. L'innovation pédagogique

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences actuelles en PACES provoquent un processus de bachotage intense, sélectionnant les étudiants sur leur capacité mentale à tenir l'année, plutôt que sur leurs capacités intellectuelles et personnelles nécessaires aux métiers de la santé. En effet, nombreux sont ceux qui possèdent ces qualités et qui ne réussissent pas à accéder à ces formations de santé. Il est temps d'inclure l'intérêt d'apprentissage de l'étudiant au centre de la docimologie. Ainsi, concernant les modalités de contrôle des connaissances, nous avons préconisé une validation des acquis théoriques par contrôle continu intégral.

À travers l'étude de l'Anesf sur le désir de mobilité des étudiants sages-femmes, nous avons pu constater que 68% des étudiants sages-femmes souhaitent partir en stage à l'étranger durant leur cursus. C'est pourquoi le développement de compétences transversales, telles que les langues étrangères, doit être mis en place dès la PACES.

2. L'orientation professionnelle

Chaque année, 63% des étudiants en PACES connaissent l'échec aux concours d'accès aux filières de Santé. Nous pouvons faire le constat que, face à cet échec, de nombreux étudiants sortent du système scolaire ne sachant pas se réorienter. Nous ne pouvons pas envisager que les étudiants puissent subir ce double échec et avons souhaité que soit inclus dans la maquette pédagogique un module obligatoire centré sur l'orientation de l'étudiant et la construction de son projet professionnel.

Cet accompagnement aurait pour objectif de proposer à l'étudiant une réflexion sur différents projets professionnels. Ceci afin de prévenir les échecs d'orientation au sein des filières de santé ou de réorientation en cas de non accès aux filières de Santé.

3. Des profils étudiants adaptés

Les compétences des futurs étudiants en santé doivent être autant liées aux fondamentaux scientifiques qu'aux sciences humaines en passant par les compétences de travail en équipe. Cependant le modèle actuel de sélection des étudiants via la PACES ne permet pas de les sélectionner sur ces critères propres à chacun. Nous avons demandé à ce que les compétences de l'étudiant ainsi que sa motivation soient appréciées par des entretiens motivationnels.

Dans le but que l'étudiant fasse le choix éclairé de sa future profession de santé, nous avons recommandé qu'une unité d'enseignement optionnelle spécifique à chaque formation en Santé soit proposée. Elle intégrerait la possibilité à l'étudiant de réaliser des stages de découverte et de rencontrer les professionnels concernés.

EN BREF

Dans l'intérêt de l'étudiant et de son bien-être, nous demandons à ce que ces expérimentations inscrivent l'innovation pédagogique et l'orientation professionnelle de l'étudiant au coeur de la PACES.

Et maintenant, l'Anesf est en lien avec les autres fédérations étudiantes de Santé comme l'ANEPP (Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France) pour collaborer ensemble sur ce projet et veiller au respect de l'étudiant dans la mise en place des expérimentations.

Charlotte HEUZARD
VP ESR

Journées Nationales des Étudiants Sages-Femmes

Santé des femmes : agir pour mieux prévenir.

Metz 3.4.5 février 2017





LES JOURNÉES NATIONALES DES ÉTUDIANTS SAGES-FEMMES

Cette année, c'est à Nancy que se déroulera la 5^{ème} édition des Journées Nationales des étudiants Sages-Femmes (Jn'ESF), les 3, 4 et 5 février 2017.

Organisées par Forc'EST, association composée d'étudiants sages-femmes de Nancy, Metz, Besançon et Reims, vous serez plus de 400 à vous réunir pour participer à des formations professionnelles avec pour thématique :

Santé des femmes : agir pour mieux prévenir !

Vous aller ainsi pouvoir découvrir de nouvelles facettes de notre future profession et échanger avec des professionnels variés, mais aussi avoir accès à des formations associatives tournant autour de la vie étudiante. C'est aussi à l'occasion de cet événement qu'aura lieu l'assemblée générale de mi-mandat de l'Anesf. Un gala se tiendra le samedi soir, sur le thème d'Harry Potter.

Nous vous attendons nombreux et avec impatience à Nancy !

Manon MOREL

VP Coordination des événements nationaux

Coin détente



Voici un Sudoku, de quoi faire chauffer vos neurones sur autre chose que vos cours.

Eh toi là-bas ! Fais attention, c'est un niveau difficile cette fois !

3		6	2		7		5	4
			1			7		6
8			5			1		
				7				
4			3		5			2
				4				
		2			9			3
7		3			8			
5	9		6		3	4		1



Le concours de La Médicale

Tous les ans, à l'occasion des Journées Nationales des Etudiants Sages-Femmes (Jn'esf), la Médicale, partenaire annuel de l'Anesf, organise un concours mettant à l'épreuve la créativité des étudiants.

L'année dernière, le thème « Représente la parentalité dans une œuvre d'art », nous a permis de découvrir votre imagination débordante.

Pour l'édition du 3 au 5 Février 2017, l'Anesf a choisi de mettre en avant la « **Journée mondiale de la sage-femme** », se déroulant tous les ans le **5 Mai**. Depuis plus de quinze ans, cette journée est dédiée à notre profession, encore aujourd'hui méconnue du grand public mais toujours au cœur de diverses problématiques et polémiques. Elle permet de rappeler au monde les valeurs humaines de ce métier et ses principales missions : la santé des femmes, ainsi que l'accompagnement du couple et des familles.

Par ce concours, chacun a alors la possibilité d'exprimer sa vision, sous un angle artistique et imaginatif.

Pour participer, il vous suffit de nous **envoyer une affiche et une bannière facebook**, du type que vous souhaitez (images numérisées, peintures, photos, etc...), **avant le 25 Janvier à 23h59** !

Pour plus d'informations, vous trouverez le cahier des charges sur notre page facebook, vous pouvez aussi vous renseigner auprès de vos administrateurs. Si cela ne répond pas à toutes vos questions, nous restons à votre entière disposition.

Bonne chance à tous !

Le bureau de l'Anesf

Le grand concours de La Médicale est
de retour pour les
Jn'ESF !

Vous devrez produire 1 affiche + 1 photo
de couverture Facebook autour du
thème :

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SAGE-FEMME !

Vos **créations** seront reprises pour la
campagne de l'Anesf lors de cette
journée, mais surtout des **lots** sont à



gagner !



Envoyez vos productions à :
> santepublique@anesf.com



La médicale
assure les professionnels de santé


> **anesf**
association nationale
des étudiants sages-femmes



LE GRAND PRIX EVIAN

L'Anesf et Evian sont partenaires depuis près de 4 ans. La société Danone Eaux dont Evian fait partie, organisait les 23, 24 & 25 septembre dernier le 25^{ème} Grand Prix Evian des Écoles de Sages-Femmes dans la ville éponyme.

Eléonore et Alexis respectivement présidente et vice-président en charge des partenariats de l'Anesf s'y trouvaient.

Retours sur ce week-end d'exception !

Ce Grand Prix Evian des Écoles de Sages-Femmes récompense chaque année et ce depuis 25 ans, **6 sages-femmes nouvellement diplômés** pour les mémoires qu'ils ont soutenus au terme de leurs 5 années d'études en parallèle de l'obtention de leur diplôme d'état de Sage-Femme. Un membre de chaque école peut candidater pour participer à ce Grand Prix. Une pré-sélection détermine les 6 lauréats.

Ce Prix se décline dans 2 catégories différentes.

En premier lieu la catégorie « **Prix spécial du Jury** », les lauréats étaient :

- **Aurore Bosseboeuf** (Marseille) « *Quand naître n'est pas encore exister. Éthique et réanimation néonatale des extrêmes prématurés : quelle place pour les parents dans la prise de décision ?* »
- **Manuella Gautier** (Fort-de-France) « *Les os propres du nez dans la population afro-caribéenne – courbes de référence et likelihood ratio dans le dépistage de la trisomie 21* »
- **Camille Audren** (UPMS, Paris) « *Soins palliatifs pour le nouveau-né en salle de naissance – quels facteurs influent sur leurs sentiments d'être en capacité d'agir avec compétence ?* »

Et dans la catégorie « **Prix scientifique** », les lauréats étaient :

- **Romarc Mathieu** (Bourg-En-Bresse) « *Impact d'un sérum glucosé sur les organismes maternels et fœtal administré au cours de l'accouchement – Expérimentation sur 67 patientes*

primipares au Centre hospitalier de Bourg en Bresse»

- **Maxime Mannella** (Lille Catholique) « *Evolution pondérale des femmes dans le post-partum – Etude multicentrique prospective menée dans 2 maternités de niveaux IIA et IIB* »
- **Julie Jouenne** (Rouen) « *Un enfant, une dent* », *qu'en est-il de cet adage populaire ? Enquête auprès des dentistes* »

Chaque lauréat doit présenter à l'oral son mémoire, sous le même format que sa soutenance : **10 minutes de présentation et 10 à 15 minutes de questions.**

Dans chacune de ces catégories, un étudiant était choisi par le jury au terme de sa présentation, chaque gagnant a reçu un chèque de **300€**. Les 2^{ème} ex-aequo des 2 catégories ont chacun été récompensés par un chèque de **200€**.

Au cours de ce week-end les étudiants lauréats sont chouchoutés au sein des hôtels « Evian Royal Resort » et « Hôtel Hermitage ».

Le cadre enchanteur dans lequel les étudiants sont accueillis laisse rêveur.

Le Grand Prix Evian est un excellent moyen d'échanger, de réfléchir et d'apprendre sur nos pratiques.

Il ouvre sur la **Recherche**, une notion en pleine émergence et qui fait partie du projet global de l'Anesf de développement de la recherche et de création d'un troisième cycle en maïeutique.

L'Anesf remercie Danone Eaux pour son invitation et remercie plus particulièrement Isabelle Joly pour son immense travail de coordination qui a fait de ce week-end une réussite.

Si vous êtes en dernière année et souhaitez approfondir votre travail de recherche, alors candidatez au Grand Prix Evian 2017 !

Alexis DEFALQUE
VP Partenariats



Crédits photo : Hervé Schmeizie



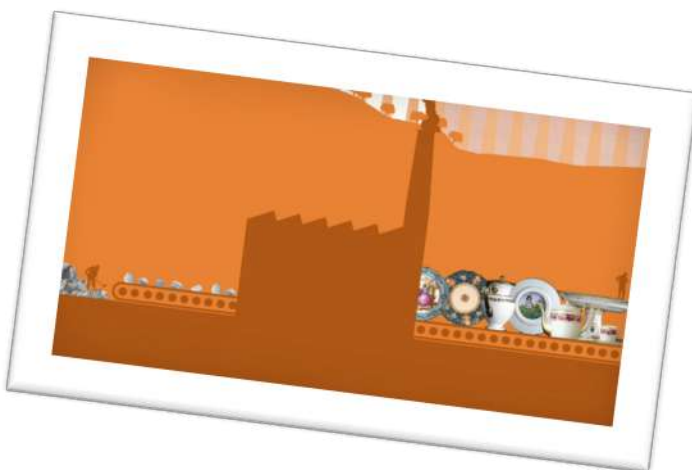
BIENVENUE À LIMOGES !

Connue pour sa porcelaine et sa céramique, Limoges est reconnue en tant que capitale "des arts du feu". 136 000 Limougeaudo y habitent dont 15 000 étudiants. Vous pouvez y visiter 13 musées, un aquarium, des jardins comme le jardin de l'évêché et vous pouvez même visiter la ville dans un petit train touristique. Limoges est aussi connue pour le CSP (Cercle Saint Pierre), équipe de basket qui a remporté le championnat de France l'année dernière.

S'y déroulent aussi Le Salon International de la Caricature, du Dessin de Presse et d'Humour, les francophonies en Limousin, le carnaval du Limousin mais aussi la **frairie des petits ventres** : rendez-vous qui évoque et commémore le souvenir de la corporation des bouchers. L'espace d'une journée, le quartier de la Boucherie et des Halles retrouve ses origines et convie le public à venir déguster les spécialités des boucheries et des charcuteries limousines dans une ambiance conviviale.

Vous pourrez y déguster des pâtés de pommes de terre, des galetous, de la farcidure, du gâteau creusois, de la flognarde aux pommes mais aussi du cidre limousin et j'en passe !

L'école de sage-femme de Limoges fut créée en 1818, elle accueille aujourd'hui à peu près 90 étudiants. L'association des étudiants sages-femmes de Limoges fut créée en 1994 et représente les ESF au sein de l'université de Limoges.



Cette année, le bureau de l'AESFL se compose :

- d'une présidente : Léa Nogarede
- d'une vice-présidente générale et administratrice ANESF : Mathilde Lebrun
- d'une trésorière : Mathilde Coquillaud
- d'une secrétaire : Lucie Fournac
- de deux vices-présidentes événementiel : Stéphanie Sénéchal et Anne Sophie Païs
- de deux vices-présidentes en charge des partenariats : Camille Coatrieux et Elise Bonis
- d'une vice-présidente chargée de la communication : Coraline Prot
- de deux vices-présidentes chargées de la prévention, citoyenneté et la solidarité : Chloé Caçador et Mélanie Lukowicz
- d'une vice-présidente chargée de la restauration : Roisin Hall
- d'une administratrice Léa (= Fédération Territoriale) : Salomé Cazes.

L'AESFL organise plusieurs événements dans l'année : petits déjeuners, soirées (patinoire, boîtes de nuit, laser game, restaurants), week-end d'intégration, gala de fin d'étude.



Elle anime aussi des projets de prévention et de sensibilisation, en collaboration avec les autres associations étudiantes de Limoges, comme Octobre Rose, le téléthon, le sidaction, l'hôpital des nounours et Nez pour sourire.

L'AESFL est aussi très impliquée dans la représentation étudiante au local, ainsi elle adhère à la fédération territoriale "Léa". Cette collaboration a permis à deux étudiantes SF de siéger au conseil d'administration de l'université et aidera aussi d'autres étudiants à siéger à l'UFR santé et au CROUS lors des prochaines élections. Nous sommes à quelques pas de l'intégration universitaire et motivées à y arriver !

Depuis juillet 2016, Limoges est aussi représentée au national puisque Ysabeau Pigache, ancienne présidente de l'AESFL, occupe le poste de vice présidente en charge des relations internationales à l'Anesf.

Nous sommes fières de vous annoncer que Limoges sera le siège du prochain conseil d'administration de l'Anesf le 10 et 11 décembre, alors venez nombreux dans notre belle ville !

Nous vous souhaitons à tous une belle journée et à bientôt !

**Le BDE de l'AESFL et
Ysabeau PIGACHE
VP Relations Internationales**



La V^{ème} République
française :

Comment ça
marche ?



Le corps électoral : késako ?

Le corps électoral représente l'ensemble des citoyens. En France, ces citoyens sont les personnes majeures (de plus de 18 ans), qu'ils soient hommes ou femmes, et sans distinction de classe sociale, ce qui permet des élections au suffrage universel.

Un électeur français peut voter aux élections locales (municipales, cantonales et régionales) ainsi qu'aux élections nationales (présidentielles et législatives), mais également lors d'un référendum.

Des conseillers régionaux ?

Le conseil régional est une assemblée constituée de conseillers régionaux, dont le nombre varie selon la population de la région, élus au suffrage universel par les citoyens tous les 6 ans. Ces derniers élisent à leur tour le président du conseil régional.

Leur but est de prendre des décisions (budgétaires, d'aménagement et d'équipement, d'enseignement et de formation, environnementales et de transport) pour la région qu'ils représentent.

Aux élections régionales, on ne vote pas pour un conseiller mais pour une liste. La liste qui arrive en tête, **dite liste majoritaire**, obtient un quart des sièges. Le reste des sièges est distribué aux listes ayant eu plus de 5% des suffrages de façon proportionnelle à leurs résultats.

C'est une élection à deux tours, ainsi si aucune liste n'a la majorité absolue (la moitié des voix + une) au premier tour, un second tour est organisé avec toutes les listes ayant fait plus de 10%.

Et des conseillers généraux ?

Le conseil général est une assemblée constituée de conseillers généraux élus lors des élections cantonales au suffrage universel pour un mandat de 6 ans. Mais il y a des élections cantonales tous les 3 ans, car la moitié du conseil général est renouvelée à ce moment.

Leur domaine de compétence est multiple (social, culturel, éducatif, de logement, de transport, de développement) ; **ils s'occupent d'un département.**

Pour les élections cantonales, le département est divisé en plusieurs cantons qui ont chacun un conseiller général. Ce conseiller est élu au premier tour s'il obtient une majorité qui représente au minimum 25% des suffrages du canton. Si cela n'arrive pas, un second tour est organisé avec les candidats ayant eu au minimum 10% des suffrages (ou les deux en tête si aucun n'a 10%) et souhaitant s'y présenter. En cas d'égalité, le plus âgé l'emporte.

Et aussi des conseillers municipaux ?

Le conseil municipal est formé de conseillers municipaux élus pour 6 ans par les personnes de nationalité de l'un des pays de l'Union européenne qui sont inscrites sur les listes électorales de la commune concernée.

Le mode d'élection est différent d'une commune à l'autre, notamment selon le nombre d'habitants. Il peut se faire avec ou sans liste.

Ce sont les conseillers municipaux qui élisent leur maire (et ses adjoints), pour 6 ans également. Son élection peut se faire en 3 tours : s'il n'est pas élu avec la majorité absolue des conseillers à l'un des deux premiers tours, il peut alors être élu avec une simple majorité au troisième tour. En cas d'égalité, le plus âgé l'emporte.

J'ai aussi entendu parler des grands électeurs : c'est qui ?

Les grands électeurs sont les conseillers généraux, les conseillers régionaux, les conseillers municipaux et les députés (qui siègent à l'Assemblée Nationale). Leur rôle est d'élire les Sénateurs.



Il n'y a pas une histoire avec le parlement aussi ?

L'Assemblée Nationale et le Sénat sont les deux organes qui forment le Parlement. Celui-ci est l'organe législatif, c'est-à-dire qu'il vote les lois. Le parlement a également un pouvoir sur le gouvernement puisqu'il le contrôle, mais seule l'Assemblée Nationale peut le renverser.

Le Sénat est composé au maximum de 348 sénateurs élus par un collège électoral composé des élus de leur circonscription. Ils sont élus pour 6 ans et renouvelés de moitié tous les 3 ans.

L'Assemblée Nationale est composée au maximum de 577 députés élus au suffrage universel direct.

Les deux organes doivent se mettre d'accord pour légiférer, mais en cas de désaccord le Premier Ministre donne le dernier mot à l'Assemblée Nationale.

Mais du coup c'est quoi le Conseil Constitutionnel ?

Composé de 9 membres élus par tiers tous les 3 ans par le Président de la République, l'Assemblée Nationale et le Sénat, il a pour mission de vérifier que les lois proposées par le Parlement sont en accord avec la Constitution. Il vérifie également la légalité des élections et des référendums.

Les anciens Présidents de la République sont membres du conseil à vie, sauf en cas d'incompatibilité avec un autre poste en plus des 9 autres membres élus.

On n'a pas oublié quelqu'un ? Ah si, le président de la République !

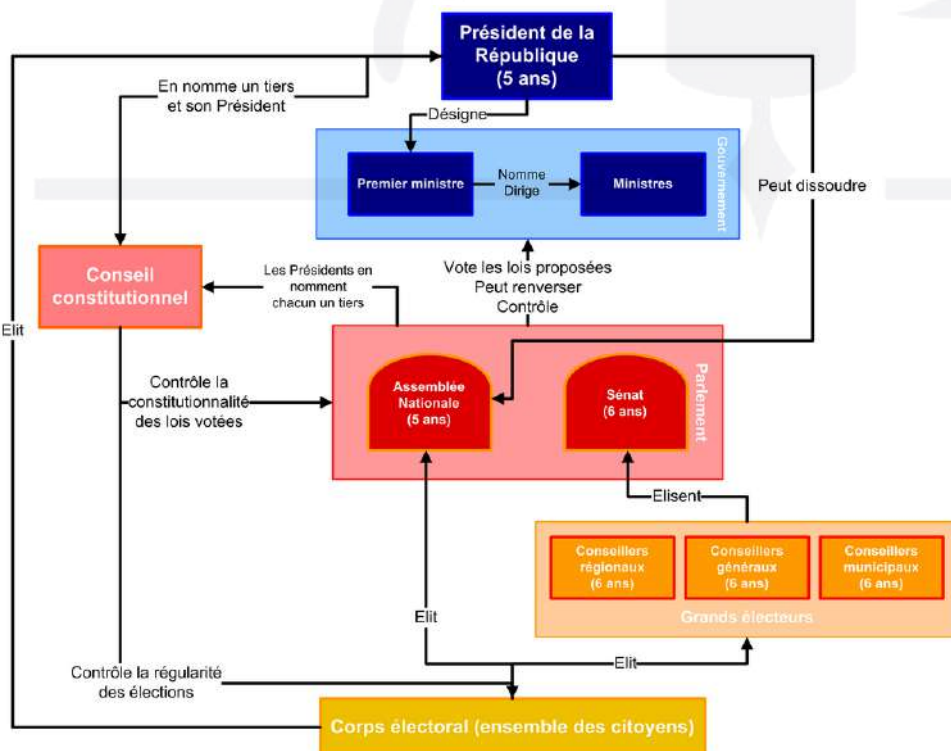
Depuis 2000, il est élu au suffrage universel direct pour 5 ans (avant cette date, il était élu pour un mandat de 7 ans). Ses pouvoirs sont multiples : il nomme le Premier Ministre, il peut décider d'organiser un référendum, il peut dissoudre l'Assemblée Nationale en accord avec son Premier Ministre et les présidents des assemblées, il prend les mesures nécessaires lorsque son territoire est menacé et peut demander l'intervention du Conseil Constitutionnel sur une loi.

Certains pouvoirs sont partagés avec son Premier Ministre ou d'autres membres du gouvernement par le biais de contresigne (signature qui appuie celle du Président, fait de "contresigner") : nommer les membres du gouvernement et présider le Conseil des Ministres entre autre. Il est également le chef des armées.

Mais comment ça marche tout ça ?

Le Chef du Gouvernement est le Premier Ministre, nommé par le Président de la République. Les membres du gouvernement sont les ministres et secrétaires d'État, qui se réunissent toutes les semaines lors du Conseil des Ministres. Ils sont nommés par le Président de la République sous conseil du Premier Ministre. Ils travaillent dans des ministères aux fonctions et appellations qui varient selon les gouvernements.

C'est le gouvernement qui est chargé de mener la politique du pays. Il a le pouvoir d'accélérer, freiner ou orienter les discussions du Parlement.



Laura URREA
Attachée de presse



Grand Prix evian[®]

des Sages Femmes

***Les sages-femmes :
toujours au cœur des préoccupations
et des engagements d'evian***

*Dès 1948 evian proposait aux sages-femmes
une eau minérale naturelle dont la pureté,
issue des Alpes, ne nécessitait pas de la faire bouillir,
la rendant idéale pour la préparation des biberons
ainsi que pour l'hydratation des mères allaitant leur bébé.*

*Depuis 1992, evian est à l'écoute des sages-femmes
et œuvre au quotidien pour valoriser ce merveilleux métier,
et ceci dès la formation.*

*En 25 ans d'existence, le Grand Prix evian
des Écoles de Sages-Femmes a récompensé
et promu plus de 200 mémoires de fin d'études.*

L'EAU DES MAMANS ET DES BÉBÉS DEPUIS PLUS DE 50 ANS



L'idéal

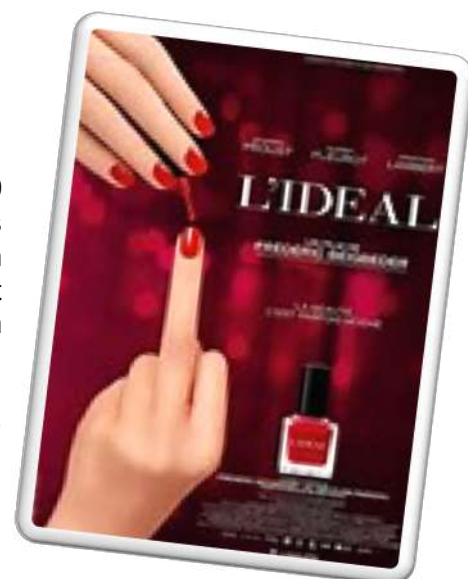
Une des sorties DVD et Blu-Ray de cette fin d'année 2016 : après 99 francs, voici une comédie de Frédéric Beigbeder qui ne manque pas de clichés et d'extravagance : "L'idéal". Sorti le 8 octobre 2016, ce film de 90 min rassemble devant la caméra des comédiens venant d'horizons complètement différents mais non moins complémentaires tels que Gaspard Proust, Jonathan Lambert, Audrey Fleurot, et Anamaria Vartolome.

"L'ancien concepteur-rédacteur Octave Parango de « 99 francs » s'est reconverti dans le "model scouting" à Moscou. Cet hédoniste cynique mène une vie très agréable dans les bras de jeunes mannequins russes et les jets privés de ses amis oligarques... jusqu'au jour où il est contacté par L'Idéal, la première entreprise de cosmétiques au monde, secouée par un gigantesque scandale médiatique.

Notre antihéros aura sept jours pour trouver une nouvelle égérie en sillonnant les confins de la Russie post-communiste, sous les ordres de Valentine Winfeld, une directrice visuelle sèche et autoritaire.

Entre les réunions de crise à Paris, les castings à Moscou, une élection de Miss en Sibérie, une fête chez un milliardaire poutinien et une quête des "new faces" aux quatre coins de l'ex-URSS, le fêtard paresseux et la workaholic frigide vont apprendre à se supporter et peut-être même à se sauver."

C'est un film à regarder entre copains pour passer une soirée d'hiver pleine de rires accompagnés d'une bonne raclette.



Vivre sa grossesse et son accouchement Isabelle BRABANT

Ce livre accompagne le couple durant la période de la grossesse jusqu'à la naissance de l'enfant.

Il retrace, pas à pas, les changements émotionnels et physiques de la jeune maman ; aide les futurs parents à se préparer à l'arrivée de leur bébé pendant les 9 mois de la grossesse et ce, jusqu'au jour J. Le déroulement de l'accouchement, des contractions jusqu'à l'expulsion, avec des conseils auprès des parents pour les aider à gérer la douleur et à accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles y sont relatés.

Concert Maître en Rose

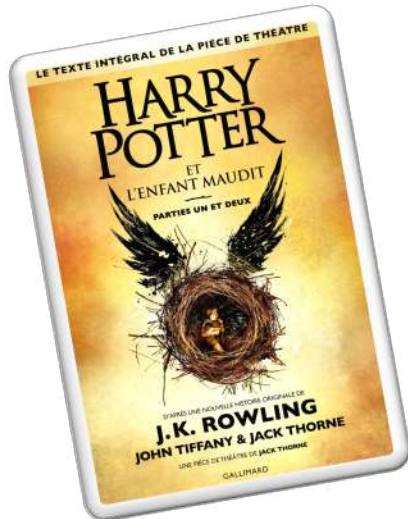
Concert caritatif pour développer des actions de prévention et de soin au Cameroun et au Tunisie. Il s'est déroulé le samedi 19 novembre à 19h dans le 20ème arrondissement de Paris.

Ce fut l'occasion pour tous les amateurs de musique de se retrouver pour un moment de convivialité et de partage sous des airs de gospel et de chants classiques.

De nombreux artistes étaient présents pour l'occasion dont Dominique Magloire et Linda Takou.

concert
solidaire
au profit de l'association





Harry Potter et l'enfant maudit

J.K. Rowling

Vous avez aimé Harry Potter ? Vous avez grandi avec Harry et ses aventures ?

Retrouvez tous les héros de votre jeunesse, dans ce nouvel opus de JK Rowling. 19 ans après, nous retrouvons Harry, Ron et Hermione ainsi que toute leur famille pour de nouvelles épopées.

A lire et à relire sans modération !

Réparer les vivants

Adapté du roman de Maylis de Kerangal, ce drame retrace deux destins que la vie fait se croiser. Tout commence au petit jour dans une mer déchaînée avec trois jeunes surfeurs. Quelques heures plus tard, sur le chemin du retour, c'est l'accident. Désormais suspendue aux machines dans un hôpital du Havre, la vie de Simon n'est plus qu'un leurre. Au même moment, à Paris, une femme attend la greffe providentielle qui pourra prolonger sa vie... Sorti le 2 novembre 2016, ce film est réalisé par Katell Quillévéré avec au casting Tahar Rahim, Emmanuelle Seigner, Anne Dorval. Ce film met en avant l'importance du don d'organes et la place des professionnels de santé dans cette démarche et dans l'accompagnement des familles qu'elles soient donneuses ou receveuses...



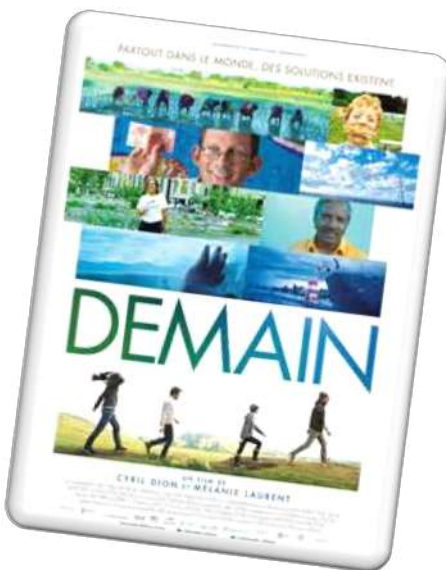
Demain

Récompensé par le César du meilleur documentaire lors de la 41^{ème} édition et nommé au festival du film francophone d'Angoulême 2016, ainsi qu'aux lumières de la presse étrangère 2016, ce documentaire français est un message saisissant réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent.

“Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ? Suite à la publication d'une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité d'ici 2100, Cyril Dion et Mélanie Laurent sont partis avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays pour comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe et surtout comment l'éviter. Durant leur voyage, ils ont rencontré les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain...”

Ecolo ou pas si vous ne l'avez pas encore vu, foncez ! Ce documentaire est sorti le 2 décembre 2015.

Laura URREA
Attachée de presse



Les indispensables pour vos études :

OFFERT
sur macsf.fr

Responsabilité civile
professionnelle -
Protection juridique

À partir de
16 €
par mois⁽¹⁾

Complémentaire
santé

Jusqu'à
21400 €⁽²⁾

Prêt étudiants

**ACHAT⁽³⁾,
FINANCEMENT
ET ASSURANCES⁽⁴⁾**

Pack auto

À partir de
4 €
par mois⁽⁵⁾

Multirisque habitation

15-083 - 03-2015

3233⁽⁶⁾ ou macsf.fr

L'assureur des professionnels de la santé



macsf.fr/etudiants



(1) Pour un étudiant célibataire de moins de 31 ans ou de moins de 36 ans pour un étudiant en chirurgie-dentaire ou pharmacie et de moins de 41 ans s'il étudie en médecine. (2) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. (3) Avec le service Clubauto MACSF (www.clubauto-macsf.com). (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. (5) Jusqu'à 2 pièces. (6) Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - ORIAS n°13004099 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Le Sou Médical - Société Médicale d'Assurances et de Défense Professionnelles - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 784 394 314 00032 - SAM - Entreprises régies par le Code des Assurances - MACSF financement - Société de financement - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Siège Social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - 343 973 822 RCS NANTERRE - MFPS : Mutuelle Française des Professions de Santé - N° immatriculation 315 281 097 - Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX.



Quelques pépites :

- Une patiente me dit avec le sourire “à mon dernier *mojitoring*, la sage femme m’a dit que je n’avais pas de contractions”
- Une maman me montre fièrement comment elle met une couche à son bébé. Comment lui expliquer qu’on met chaque jambe dans un trou et pas les deux dans le même ...
- Une femme très difficile à piquer, je la rate deux fois avant de réussir à lui poser un cathéter. Je reviens 20 min plus tard, son mari grand sourire me dit en faisant un clin d’oeil “vous me rappellerez de vous donner 20€ pour lui avoir fait tous ces bleus, ça lui apprendra à ne pas m’écouter quand je lui dis qu’elle va accoucher alors qu’elle voulait rester à la maison !!”. A moi et mon malaise ...
- Une maman ayant accouché me dit à J2 des suites de couches “j’ai super mal au ventre, je pense que je vais avoir mes règles ...” euh... comment vous dire madame, il va falloir que je vous fasse un petit cours ...

Jeanne ESF en 4ème année

Quelques bourdes d’ESF :

- En 2ème année, lors de mon premier stage en salle de naissance, je suis fière d’avoir compris comment accueillir une patiente venant pour accoucher. Je lui propose d’aller aux toilettes pour effectuer la Bandelette Urinaire. Elle me répond qu’elle préférerait qu’on l’examine avant car elle n’a pas envie. La Sage-femme l’examine, et me dit très calmement, peux-tu aller chercher mes collègues et leur dire qu’il y a une procidence de cordon. Moi très calme, ne sachant pas ce que cela signifie, j’arrive en salle de garde en disant : “la sage-femme me dit de vous dire qu’elle a une procidence du cordon”. Evidemment, tout le monde s’est mis debout à couru, et a appelé le bloc. Et oui, c’est une urgence obstétricale. Je ne le savais pas.
- A la fin d’un accouchement, la sage-femme me dit de couper les sangles de monitoring. En fait, elle voulait dire les enlever, mais je les avais déjà découpé... Malaise
- Lors d’un accouchement, j’effectue le prélèvement au cordon des lactates à l’aide d’une aiguille et d’une seringue. Ensuite je décide de vider ma seringue entièrement dans le tube (sans bouchon) pour les lactates en injectant dedans. L’auxiliaire puéricultrice me tenait le tube en attendant. Comme

je voulais vider entièrement ma seringue, j’ai appuyé d’un coup pour la dernière goutte, qui a aussitôt gicler sur l’auxiliaire puéricultrice. Malaise. Je l’ai donc aspergé de sang de cordon sans faire exprès. Heureusement, nous en avons rit avec la sage-femme et l’auxiliaire.

Clémence, ESF en 5ème année

Doulettes en fête :

En stage, en salle de naissance, une patiente arrive. Je l’installe dans une

salle, et me prépare pour effectuer une prise de sang. Je repère une belle veine, apparente, bien grosse et bleue. Je désinfecte, je prépare mon matériel de prélèvement, je m’installe, je pique et... rien. Je n’avais pas mis de garrot.

Analyse sucrée

En stage en salle de naissance, la sage-femme accueille une patiente et lui demande de faire sa bandelette urinaire. En revenant auprès de la dame, la sage-femme réalise l’analyse qui s’avère négative. Le conjoint de la patiente précise que ça doit être normal puisqu’elle venait d’analyser en réalité son verre de thé... oups.

Avec nous, **étudier et pratiquer**
riment avec sérénité.

COTISATION OFFERTE !



La carte « La Médicale Plus »

- ❖ Responsabilité Civile Professionnelle
- ❖ Protection Juridique
- ❖ Capital Invalidité Professionnelle

La Médicale,

Assureur spécialisé des professions
médicales, à vos côtés pour vos
besoins en assurance (Automobile,
Habitation, Complémentaire Santé, ...)

Retrouvez-nous sur



lamedicale.fr et



applications **iPhone**
et **Android**

0 969 32 4000

Service gratuit + prix appel



Toutes nos vidéos
sur la chaîne YouTube de La Médicale



Bélier (21 mars au 20 avril)

Ce mois de décembre s'annonce intense dans ta vie étudiante. Tu auras besoin d'audace, et d'efficacité. À toi de trouver la bonne frontière entre courage et témérité ! Ne te laisse pas submerger !



Taureau (21 avril au 21 mai)

Tu vas vivre des situations en stage qui vont éveiller plus largement en toi la vision de ton futur métier. C'est le moment idéal pour faire un grand bilan de tous les événements qui se sont déroulés cette année.



Gémeaux (22 avril au 21 juin)

Ce mois sera axé sur ta vie relationnelle. Celle-ci sera liée à des changements de fond qui vont bousculer tes habitudes, mais qui auront pour intérêt d'apporter davantage d'optimisme, de combativité et de légèreté dans ta vie étudiante.



Cancer (22 juin au 22 juillet)

Ce mois s'annonce actif, pas question de te reposer sur tes lauriers ! Tu vas prendre de l'avance sur tes travaux, dossiers, exposés... Rien ne te résistera ! Tu vas avoir un nouvel élan de vie et d'enthousiasme qui va te rendre efficace !



Lion (23 juillet au 23 août)

Ce mois s'annonce riche en opportunités de nouvelles rencontres et découvertes. Tu ne manqueras pas l'occasion d'enrichir tes connaissances en stage ce qui va te permettre de surpasser tes objectifs.



Vierge (23 août au 23 septembre)

Le mois de décembre va favoriser l'émergence de situations qui vont t'obliger à te dépasser tant dans tes stages que dans tes révisions et projets personnels. Bon courage et ne laisse rien tomber !



Balance (23 septembre au 22 octobre)

Tu vas avoir un excellent courant de chance lors de ce mois-ci ! Profites-en pour prendre de l'avance ! Ne te laisse pas submerger par le travail et anticipe ! Profite à fond de tes vacances de Noël !



Scorpion (23 octobre au 22 novembre)

Tu vas devoir faire un grand bilan sur ton année 2016, tes stages, tes gardes et surtout tes objectifs ! Tu t'es laissé porter toute l'année, il faut que tu prennes plus d'initiatives ! Ne lâche rien et profite de la nouvelle année !



Sagittaire (23 novembre au 21 décembre)

Tu ne vas pas arrêter de courir que ce soit en stage ou dans tes révisions de dernière minute ! Enfin, tu auras du temps pour toi, te reposer. Mets-toi à l'ouvrage et tout te réussiras.



Capricorne (22 décembre au 20 janvier)

Ce mois de décembre 2016 va t'inciter à te pencher sur tout ce qui doit être dorénavant achevé. Tu auras une ténacité toute particulière pour boucler tout ce qui encombre ta route. Rien ne te résistera ce mois-ci !



Verseau (21 janvier au 19 février)

Tu vas avoir un puissant besoin d'action, ainsi que de prises de décisions et de conscience qui te permettront de faire des pas de géant en direction de tes objectifs les plus essentiels. C'est le moment de faire preuve d'audace pour aller de l'avant !



Poisson (20 février au 20 mars)

Ce mois de décembre 2016 sera synonyme d'évasion par rapport à ton quotidien. Ce qui va t'exposer à des moments de distraction, et à des oublis en tous genres. Fais attention et tout ira bien !

mustela®

TOUT COMMENCE PAR LA PEAU, TOUT COMMENCE PAR MUSTELA®

NOS GARANTIES



PRIORITÉ AUX INGRÉDIENTS
D'ORIGINE NATURELLE

0%

PARABEN - PHTALATE
PHÉNOXYÉTHANOL



CONÇU AFIN DE
MINIMISER SON IMPACT
SUR L'ENVIRONNEMENT



60 ANS DE RECHERCHE EN DERMATOLOGIE

MUSTELA®, TOUT COMMENCE PAR LA PEAU

EXPANSCIENCE®
LABORATOIRES

Innovier pour préserver votre capital santé